



CAP Equipier Polyvalent du Commerce (EPC)



Le titulaire du CAP "**Equipier Polyvalent du Commerce**" est un employé polyvalent placé sous la responsabilité du chef de rayon ou du responsable du point de vente.

Son activité consiste à :

- Assurer la réception et le suivi des commandes et des colis ;
- Contribuer à l'approvisionnement et à la mise en valeur de l'unité commerciale ;
- Accueillir, informer, conseiller et accompagner le client tout au long de son parcours d'achat.

Le titulaire du diplôme peut exercer dans tout type d'unité commerciale distribuant des produits et services, détaillants ou grossistes, auprès d'une clientèle actuelle ou future.

Débouchés professionnels

Emplois occupés : Employé de grande surface, employé de libre-service, équipier de vente, vendeur en produits alimentaires, en prêt-à-porter, équipier de caisse, employé de rayon...



Conditions générales d'exercice

L'Equipier Polyvalent de Commerce

- utilise ses compétences de communication face aux clients au quotidien (langage et posture professionnels) ;
- il travaille en équipe ;
- il est amené à porter des charges en réserve ou en surface de vente, à travailler debout dans le respect des règles ergonomiques ;
- il utilise les techniques de traitement de l'information ;
- son activité requiert d'être rigoureux, organisé et méthodique.

Formation

- Un cursus de formation en 2 ans après la 3^{ème}; Recrutement via AFFELNET ;
- **Enseignements généraux de niveau 3 :** Français, Histoire-Géographie, Mathématiques, Sciences Physiques, Anglais, Arts Appliqués, Education Physique et Sportive.
- **Enseignements professionnels :** Réception des produits et tenue des réserves, approvisionnement du rayon, accueil et information du client, mise en valeur du point de vente, tenue du poste "caisse", environnement économique, juridique et social des activités professionnelles, Prévention-Santé-Environnement.
- **Méthodes pédagogiques :** Co-intervention, Réalisation d'un chef d'œuvre, Accompagnement Personnalisé...
- **Formation en entreprise :** 14 semaines sur 2 ans
- **Poursuite d'études :** le titulaire du CAP EPC peut continuer ses études en classe de première Bac Professionnel :
 - o Métiers du Commerce et de la Vente, Option A ou B
 - o ARCU (Accueil Relation Clients et Usagers)

